

Diplôme d'Université Pair-aidance professionnelle en psychiatrie et santé mentale



Présentation

Les candidatures pour la session 2024/2025 sont fermées, la formation est complète.

POUR CANDIDATER, SUIVEZ LES INDICATIONS CI-DESSOUS :

Veillez vous connecter sur le lien "**candidature**" dans la rubrique "**En savoir plus**" à gauche de votre écran, en-dessous de l'encadré "**Contacts**"

La pair-aidance est une pratique innovante et professionnalisée reposant sur l'entraide entre personnes vivant avec un trouble psychique ou du neurodéveloppement. En complément des actions thérapeutiques usuelles, la pair-aidance s'appuie sur le savoir expérientiel d'une personne rétablie afin de promouvoir des actions de rétablissement auprès d'usagers et leur permettre ainsi de retrouver un équilibre, une qualité de vie, une réinsertion en devenant sujet de leur parcours de vie. La pair-aidance comprend aujourd'hui un vaste périmètre d'intervention tels que les secteurs hospitaliers, ambulatoires, médico-sociaux et associatifs.

Objectif général :

Acquérir une compétence professionnelle de pair-aidance en psychiatrie et santé mentale.

Objectifs spécifiques :

- Connaître les grands principes théoriques et organisationnels de la santé mentale et de la psychiatrie.
- Connaître les principes clefs du rétablissement en santé mentale et les principaux outils de la réhabilitation psychosociale.
- Savoir adapter des éléments de son expérience personnelle de rétablissement en compétences transmissibles.
- Savoir conduire des accompagnements individuels et collectifs avec empathie en contribuant au développement de l'autonomie et de l'empowerment des personnes concernées.
- Savoir mettre en œuvre des actions d'éducation thérapeutique.
- Promouvoir une approche orientée rétablissement en s'inscrivant dans un cadre institutionnel et dans une démarche éthique.

Tarifs Formation 2024/2025

Formation continue : 1100 €

Formation initiale : 600 € (+ droits inter U)

Durée : 1 an

131h

- 96h cours en présentiel
- 35h de stage obligatoire pendant la période de formation.

Dates:

1er séminaire : 4-5-6 décembre 2024

2eme séminaire : 13-14-15 janvier 2025

3eme séminaire : 17-18-19 février 2025

4eme séminaire : 17-18-19 mars 2025

5eme séminaire : 14-15-16 avril 2025

6eme séminaire : 19-20-21 mai 2025

Examen : Soutenance orale du mémoire en septembre 2025.

Public cible

Sont concernées par cette formation les personnes :

- ayant un niveau baccalauréat.
- ayant une expérience de pair-aidance significative (bénévole ou professionnelle).
- souhaitant devenir professionnel de santé mentale.
- souhaitant participer au changement de regard soignant/société sur les troubles psychiques dans une optique de déstigmatisation et d'inclusion.

Organisation

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact: [✉](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr) accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr

Admission

Conditions d'admission

- Première sélection sur dossier de candidature du candidat (examen du CV, lettre de motivation, attestation de prérequis de formation)
- Seconde sélection sur entretien oral du candidat :
 - Entretien individuel d'environ 20 minutes en présentiel ou visio pour les candidats éloignés ;
 - En présence du candidat et d'un jury d'experts (psychiatre coordinateur du DU, pair-aidant en psychiatrie, pair-aidant hors psychiatrie)

Pré-requis obligatoires

La candidature doit satisfaire à l'ensemble de ces prérequis pour être recevable :

- Présence d'un CV et lettre de motivation mentionnant les critères suivants :
 - Avoir un niveau baccalauréat.
 - Avoir une expérience de pair-aidance significative (bénévole ou professionnelle).
 - Vouloir devenir un professionnel de la santé mentale.
 - Vouloir participer au changement de regard soignant/société sur les troubles psychiques dans une optique de déstigmatisation et d'inclusion.
- Présence d'une attestation de prérequis de formation (niveau baccalauréat ou associatif type Université des patients).

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Annabelle REINAUDO

☎ 04 76 74 87 36

✉ annabelle.reinaudo@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Clément Dondé

✉ clement.donde@univ-grenoble-alpes.fr

Co-responsable pédagogique

Elise Chevillotte

✉ echevillotte@ch-alpes-isere.fr

Co-responsable pédagogique

Pr. Mircea POLOSAN

✉ mircea.polosan@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

En savoir plus

Candidature

🔗 <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/>

Programme

Organisation

Formation ETP validante incluant 40h d'Education Thérapeutique du Patient.

4 modules obligatoires :

Module 1 : Accompagnement à la formation et supervision

Module 2 : Socle théorique sur la pair-aidance

Module 3 : Socle théorique sur la psychiatrie et la santé mentale

Module 4 : Outils pratiques en pair-aidance

Les cours seront dispensés de décembre à avril sous forme de 5 séminaires mensuels de 3 journées (mercredi, jeudi, vendredi) en début de mois.